

Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



L'Évangéline de Longfellow traduit par Pamphile Le May, un classique acadien?

Jean Morency

Numéro 20-21, automne 2011, printemps 2012

L'édition critique et le développement du patrimoine littéraire en Acadie et dans les petites littératures

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1010326ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1010326ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morency, J. (2011). L'Évangéline de Longfellow traduit par Pamphile Le May, un classique acadien? *Port Acadie*, (20-21), 99–109.
<https://doi.org/10.7202/1010326ar>

Résumé de l'article

Publié à Boston en 1847, *Evangeline – A Tale of Acadie*, de Henry Wadsworth Longfellow, qui a été traduit en français en 1865 par Pamphile Le May, soulève des questions inusitées dans le cadre de la constitution du patrimoine littéraire en Acadie et du projet d'édition critique des classiques acadiens. Quelle place en effet convient-il de réserver à un texte rédigé en anglais par un auteur américain qui n'est jamais venu en Acadie, et qui a été traduit de surcroît par un Canadien français originaire de la province de Québec? Un livre comme celui-ci mérite-il d'être considéré comme un classique acadien ou à tout le moins comme une oeuvre emblématique de l'Acadie? Cet article aborde quelques éléments relatifs au processus de la genèse, de la traduction et de la réception d'*Evangeline*, éléments qui alimentent la réflexion sur la place qu'il convient de réserver à cette oeuvre dans le patrimoine littéraire acadien, ainsi que sur la notion de *classique* dans le contexte des petites littératures.

L'Évangéline de Longfellow traduit par Pamphile Le May, un classique acadien?

Jean Morency
Université de Moncton

Résumé

Publié à Boston en 1847, *Evangeline – A Tale of Acadie*, de Henry Wadsworth Longfellow, qui a été traduit en français en 1865 par Pamphile Le May, soulève des questions inusitées dans le cadre de la constitution du patrimoine littéraire en Acadie et du projet d'édition critique des classiques acadiens. Quelle place en effet convient-il de réserver à un texte rédigé en anglais par un auteur américain qui n'est jamais venu en Acadie, et qui a été traduit de surcroît par un Canadien français originaire de la province de Québec? Un livre comme celui-ci mérite-il d'être considéré comme un classique acadien ou à tout le moins comme une œuvre emblématique de l'Acadie? Cet article aborde quelques éléments relatifs au processus de la genèse, de la traduction et de la réception d'*Evangeline*, éléments qui alimentent la réflexion sur la place qu'il convient de réserver à cette œuvre dans le patrimoine littéraire acadien, ainsi que sur la notion de *classique* dans le contexte des petites littératures.

Publié à Boston en 1847, *Evangeline – A Tale of Acadie*, le poème narratif de Henry Wadsworth Longfellow, qui a été traduit en français en 1865 par Pamphile Le May, soulève des questions inusitées dans le cadre de la constitution du patrimoine littéraire en Acadie et du projet d'édition critique des classiques acadiens. Quelle place en effet convient-il de réserver à un texte rédigé en anglais par un auteur américain qui n'est jamais venu en Acadie, et qui a été traduit de surcroît par un Canadien français originaire de la province de Québec? Un texte comme celui-ci mérite-il d'être considéré comme un classique acadien ou à tout le moins comme une œuvre emblématique de l'Acadie? Si le retentissement considérable du poème de Longfellow dans le discours acadien, du moins dans celui de ses élites traditionnelles, semble plaider en ce sens, il n'en demeure pas moins qu'*Évangéline* représente un cas à part dans la perspective de la constitution d'un corpus national. Dans le texte qui suit, j'aimerais aborder quelques éléments relatifs au processus de la genèse, de la traduction et de la réception d'*Evangeline* et ce, dans le but d'alimenter la réflexion sur la place qu'il convient de réserver à cette œuvre et éventuellement à quelques autres, comme *La France aux colonies* de Rameau de Saint-Père ou encore *Jacques et Marie* de Napoléon Bourassa, dans le patrimoine littéraire acadien. Qu'est-ce d'ailleurs qu'un classique dans le contexte d'une petite littérature comme celle de l'Acadie? Existe-t-il même des classiques en-dehors des grandes littératures fortement instituées? La notion

de classique mérite-t-elle d'être pensée autrement, de façon plus souple et surtout moins exclusive, en faisant abstraction par exemple de certains critères liés à la langue et à la nationalité? Ce sont des questions comme celles-ci que pose un ouvrage comme celui de Longfellow, tel qu'il a été traduit par Pamphile Le May — ouvrage impossible à ignorer, mais dont le statut reste hautement problématique.

* * *

Même si l'étoile de Longfellow ne brille plus aussi fort qu'avant dans le firmament des lettres américaines, ayant été éclipsée depuis longtemps par des auteurs comme Edgar Allan Poe ou Herman Melville, il n'en reste pas moins que cet écrivain a été l'un des plus brillants et des plus influents de son époque. Né à Portland (Maine) en 1807, ce professeur de langues vivantes à l'Université Harvard a contribué de façon décisive à l'émergence de la littérature américaine, littérature qu'il a fait rayonner dans le monde avec ses textes d'inspiration romantique comme *Evangeline* (1847), *The Song of Hiawatha* (1855) et *The Courtship of Miles Standish* (1858), qui ont été traduits dans plusieurs langues. Mis à part peut-être son contemporain James Fenimore Cooper, aucun auteur américain n'aura connu, de son temps, la popularité de Longfellow, autant sur le plan national qu'à l'échelle internationale. Les thèmes de prédilection des grands poèmes de Longfellow — comme le sentiment de l'espace, la nature sauvage et inviolée, l'errance dans le continent, la figure de l'Indien, etc. — l'ont inscrit d'emblée dans le clan des écrivains qui ont été sensibles à l'expression de l'américanité. Aux États-Unis, *Evangeline* a d'ailleurs été rapidement revendiquée comme une des œuvres fondatrices de la littérature nationale. En effet, même si cet ouvrage semble dédié à la reconnaissance de la présence française sur le continent américain, il tend à exprimer en réalité la culture étatsunienne de l'époque, une culture fondée pour l'essentiel sur la pensée puritaine, l'esprit démocratique et l'expérience de la « Frontière », cette dernière étant symbolisée par l'errance de la jeune Acadienne dans les espaces sauvages du continent — errance qui évoque celle des personnages qui hantent l'imaginaire littéraire américain, que ce soit chez Washington Irving (*Rip van Winkle*), Edgar Allan Poe (*The Narrative of Arthur Gordon Pym*), Herman Melville (*Moby Dick*) ou Henry David Thoreau (*Walden or Life in the Woods*). Comme l'écrit fort à propos le critique Robert Viau, « [e]n transportant Évangéline à travers le continent, Longfellow transforme la quête de l'Acadienne en symbole de la marche des Américains vers l'Ouest »¹.

1. Robert Viau, *Les Visages d'Évangéline – Du poème au mythe*, Beauport, Publications MNH, 1998, p. 55.

Pourtant, même si Henry Wadsworth Longfellow a apporté une contribution importante à la naissance d'une littérature qui tendait à se démarquer de celles de l'Europe, il n'a pas hésité à s'inspirer d'auteurs européens qu'il connaissait bien. Parmi ces derniers, il convient de mentionner entre autres Esaias Tegner, l'auteur de *La Saga de Frithiof*, un des plus grands classiques de la littérature suédoise, qui raconte une histoire d'amants séparés par le destin, ainsi que Johann Wolfgang Goethe, dont le poème *Hermann und Dorothea*, centré sur le motif de l'errance, peut facilement être rapproché d'*Évangéline*. Dans la thèse de doctorat qu'il a consacrée à Longfellow, le poète Paul Morin a d'ailleurs identifié les sources extrêmement variées de son œuvre littéraire. Dans la partie consacrée à la genèse d'*Évangéline*, en s'appuyant entre autres sur le journal personnel de Longfellow, Morin relève ainsi, de façon systématique, les sources, certaines ou possibles, du célèbre poème. Même s'il tend à relativiser le rôle joué par *Hermann et Dorothea* (« *Nous croyons pouvoir affirmer que le poème allemand n'a eu que fort peu d'influence sur Évangéline, et encore au seul point de la métrique* »²), son analyse illustre jusqu'à quel point Longfellow était un auteur profondément influencé par ses lectures, notamment européennes.

Dans cette perspective, on oublie trop souvent de considérer que Longfellow était un traducteur, et un excellent traducteur, comme en fait foi, par exemple, sa traduction de la *Divine Comédie*. En ce sens, la métaphore de la traduction s'applique très bien quand vient le temps de décrire la genèse de son œuvre littéraire. À la rigueur, il est permis de supposer que, pendant toute sa carrière, Longfellow n'a fait que traduire, aux sens propre et figuré du terme, ses lectures, à l'instar de certains des meilleurs poètes canadiens de son temps, comme Joseph Lenoir, Charles Lévesque et Pamphile Le May justement. Tous ces auteurs s'avèrent en effet représentatifs du *polysystème* littéraire de leur époque, en ceci qu'ils ont participé à la naissance de nouvelles littératures nationales et qu'ils ont été confrontés en cela aux mêmes problèmes, aux mêmes dilemmes et aux mêmes apories. Influencés par le romantisme européen, mais confrontés à la réalité socioculturelle nord-américaine, ces écrivains étaient placés dans l'obligation de composer avec une histoire courte, une géographie déconcertante et une société peu stratifiée et ceci, en étant privés d'une tradition littéraire nationale, donc de modèles à suivre ou à contester.

Dans ce contexte nord-américain, il convient d'ailleurs de noter que Longfellow connaissait probablement un poème de Michel Bibaud, « Les mœurs acadiennes »³, daté de 1830. Ce poème propose une vision idéa-

2. Paul Morin, *Les Sources de l'œuvre littéraire de Henry Wadsworth Longfellow*, Paris, Émile Larose, Libraire-éditeur, 1931, p. 154.

3. Michel Bibaud, *Épîtres, satires, chansons, épigrammes et autres pièces de vers*,

lisée de l'Acadie originelle, sorte de jardin d'Éden situé en marge de l'Histoire, se rapprochant beaucoup de celle qui est présente dans *Evangeline*. Le poème de Bibaud comporte par ailleurs un personnage féminin portant le prénom d'Angéline. Il y aurait là une possible filiation, nord-américaine celle-là, avec le poème de Longfellow. De la même façon, Longfellow aurait probablement pris connaissance d'un roman de Catherine Arnold Williams relatant la déportation des Acadiens, intitulé *The Neutral French or The Exiles of Nova Scotia*, paru en 1841. C'est ainsi que le poème *Evangeline*, appelé à devenir un grand mythe littéraire américain, tend simultanément à constituer un amalgame de textes européens et nord-américains, pour ne pas dire un vaste *patchwork* de sources diverses, mais facilement repérables.

Une autre particularité importante du poème *Evangeline* est que son auteur a puisé, parallèlement aux sources littéraires dont nous venons de traiter, d'une part aux récits véhiculés par les déportés acadiens et d'autre part à l'historiographie, pratique encore peu répandue en Amérique du Nord au moment où Longfellow rédige son grand poème. Rappelons ici que nous sommes encore à l'époque des premiers historiens canadiens-français, François-Xavier Garneau (1809–1866) et Jean-Baptiste-Antoine Ferland (1805–1865), qui étaient d'ailleurs des contemporains de Longfellow, et une vingtaine d'années avant les grands travaux de l'historien américain Francis Parkman (1823–1893). Le mythe d'Évangéline constitue dans cette perspective un singulier amalgame, qui emprunte autant à la littérature écrite, tout particulièrement à des genres fortement institués (la poésie, l'histoire), qu'à la tradition orale proprement dite. Le thème des amants séparés, omniprésent dans *La Saga de Friethiof* et dans *Herman und Dorothea*, se trouvait aussi exprimé dans les récits des déportés acadiens, qui ont alimenté ce que James de Finney a appelé le « *récit commun acadien* »⁴, récit formé par les histoires circulant de bouche à oreille au sein de la communauté acadienne, par les pétitions des exilés destinées aux autorités et par les premiers textes littéraires relatifs à la déportation et à l'exil.

En effet, Longfellow a forgé son histoire en se basant sur un ensemble de témoignages oraux, le plus important étant l'histoire que lui avait rapportée le révérend Horace Lorenzo Conolly, qui était recteur de l'église épiscopale St. Matthew's, à Boston, et qui la tenait d'une de ses paroissiennes d'origine canadienne, Maria Cunningham Peebles, laquelle la tenait elle-même d'un Acadien de Salem ou de Boston (on ne sait trop). Née à Halifax en 1785, Maria Cunningham Peebles avait épousé en 1810

Montréal, La Minerve, 1830, p. 102–109.

4. James de Finney, « Archéologie du récit commun acadien : requêtes et pétitions des exilés », *Présence francophone*, n° 49, 1996, p. 7–22.

à Boston George Mordaunt Haliburton, homme qui était originaire de Windsor, en Nouvelle-Écosse, et qui était d'ailleurs un proche parent de l'historien néo-écossais Thomas Chandler Haliburton, le premier à se pencher sérieusement sur la déportation des Acadiens, dans son *Historical Account of Nova Scotia*, publié en 1829. C'est ainsi que, de façon assez ironique, la genèse du mythe d'Évangéline a été intimement liée à la famille Haliburton, qui est une des plus vieilles familles de la Nouvelle-Écosse, le premier de la lignée, William Halyburton, un Planter originaire du Rhode Island, s'étant fixé à Windsor, tout près de Grand-Pré, en 1761, donc seulement quelques années après le Grand Dérangement.

Longfellow aurait aussi eu vent des récits des déportés acadiens par l'entremise de son grand-père, homme de loi qui avait lui-même prêté secours aux exilés acadiens de la Nouvelle-Angleterre, et par l'intermédiaire des descendants d'exilés, ces derniers étant encore relativement nombreux dans des villes comme Boston ou Salem, comme l'observe d'ailleurs Ernest Martin dans son essai consacré au poème de Longfellow : « *Les Acadiens déportés en Nouvelle-Angleterre avaient été très nombreux et il est tout à fait normal qu'une personne vivant à Boston, vers 1840, ait pu entendre d'un ou plusieurs témoins oculaires des anecdotes vécues du "Grand Dérangement"*. »⁵ C'est d'ailleurs en ce sens que l'écrivain acadien Pascal Poirier, dans un texte publié en 1908, a émis l'hypothèse selon laquelle l'histoire d'Étienne Hébert, Acadien de la région de Grand-Pré qui avait cherché sans relâche sa fiancée, Josephte Babin, dans presque toute la Nouvelle-Angleterre avant de la retrouver dans la province de Québec, « *a bien pu avoir inspiré à Longfellow, sinon l'idée première, du moins la trame de son immortel poème L'Évangéline* »⁶. D'autres hypothèses ont aussi été soulevées pour trouver le chaînon manquant entre le poème de Longfellow et la tradition orale acadienne. Certaines ont ainsi indiqué que Longfellow aurait entendu parler, soit par son ami le sénateur Alexandre Mouton, soit par un étudiant venu de Louisiane pour fréquenter Harvard, d'une histoire d'amants séparés par le Grand Dérangement. Tout cela pour dire que le poème de Longfellow est une œuvre où s'entremêlent le génie individuel et la mémoire collective, la littérature instituée et la tradition orale, sans oublier les sources historiographiques et plus largement documentaires.

Longfellow s'est en effet très bien documenté pour écrire son poème. À la bibliothèque de l'Université Harvard, il a consulté de nombreux ouvrages, autant sur la géographie de l'Ouest américain que sur l'histoire

5. Ernest Martin, *L'Évangéline de Longfellow et la suite merveilleuse d'un poème*, Paris, Librairie Hachette, 1936, p. 73.

6. Pascal Poirier, « Des Acadiens déportés à Boston en 1755 – Un épisode du Grand Dérangement », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1908, section 1, p. 153.

de l'Acadie, notamment l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1770) de l'abbé Guillaume Thomas Raynal, ainsi que l'*Historical and Statistical Account of Nova Scotia* (1829) de Thomas Chandler Haliburton. Longfellow se serait aussi inspiré du *Voyage en Amérique* (1827) de Chateaubriand, ainsi que de sources ethnographiques, comme les *Contes populaires* (1834) de Frédéric Pluquet, poussant même la conscience professionnelle jusqu'à consulter un *Recueil de cantiques, à l'usage des missions, retraites et catéchismes*, publié à Québec, chez John Neilson, en 1833. Bref, Longfellow a écrit son poème avec un souci manifeste de la documentation, qu'elle ait été de nature orale ou écrite. Sur le plan formel, il s'est inspiré largement de certaines grandes œuvres appartenant à la littérature universelle, tandis que, sur le plan thématique, il s'est appuyé sur des témoignages vécus ou sur des sources scientifiques (histoire, géographie, ethnologie), en vertu d'une approche qui évoque la démarche utilisée dans le domaine des sciences humaines. Son poème *Evangeline* entremêle ainsi certains codes littéraires, principalement européens (l'usage de l'hexamètre et la sensibilité romantique, par exemple), les codes historiographiques, géographiques et ethnologiques et certains codes socioculturels liés à l'expérience américaine (le sentiment démocratique, l'esprit de la Frontière) ou au drame vécu par les Acadiens (les récits véhiculés par les exilés). C'est en ce sens qu'*Evangeline* s'avère un ouvrage fortement composite et métissé, doté de tout le potentiel requis pour franchir les frontières et se prêter à de multiples dérivations, voire pour être promu au rang de classique dans une autre littérature nationale que celle dont il relève en réalité. S'il était publié de nos jours, on dirait sans doute d'un tel ouvrage qu'il est postcolonial, transnational et transculturel.

* * *

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la métaphore de la traduction se prête bien à la description du travail de Longfellow, qui est parvenu à adapter des textes étrangers de façon si convaincante qu'il en est venu à les incorporer dans la conscience littéraire nationale américaine. On ne peut d'ailleurs s'empêcher de penser que, exactement à la même époque, le poète québécois Joseph Lenoir s'amusait à traduire ou à adapter en français des poèmes de Goethe, Heine, Robert Burns et même Longfellow. Cette équation entre la pratique de la traduction et l'émergence de nouveaux auteurs (voire de nouvelles littératures nationales) n'est d'ailleurs pas étrangère au choix de Pamphile Le May (1837–1918) de traduire le grand poème de Longfellow. Si l'on s'en fie à Romain Légaré, le jeune poète « *comptait beaucoup sur cette traduction pour entrer dans le*

monde des lettres »⁷, de sorte que le grand poème de Longfellow figure en première place de son premier recueil, *Essais poétiques*, paru en 1865. Il est d'ailleurs intéressant de constater que même si Le May semble exprimer le tribut qu'il doit à Longfellow et suggérer du même coup que son œuvre découle de la traduction du grand poète américain, il tend néanmoins à occulter la place occupée par ce dernier. Vue sous cet angle, l'entreprise de Pamphile Le May s'apparente à celle de Longfellow lui-même, en ceci qu'elle débouche sur l'intégration presque complète d'éléments hétérogènes dans un corpus défini par des critères relevant de l'esprit national et régi par des codes littéraires et linguistiques s'avérant suffisamment fixes pour qu'ils n'en soient pas affectés par le mouvement de traduction et de transposition. En témoigne, par exemple, le choix de Le May de traduire chaque hexamètre dactylique par deux alexandrins en moyenne, ce qui non seulement multiplie par deux le nombre de vers que compte le poème, mais modifie aussi sensiblement ce dernier. La traduction de Le May contribue ainsi à franciser, voire à *canadianiser*, le poème de Longfellow, en le faisant correspondre aux codes littéraires de l'époque, tout en contribuant à le transformer d'un point de vue thématique et idéologique. C'est ainsi que dans la traduction, les soldats anglais sont beaucoup plus diaboliques que dans le texte original, ce qui cadre bien avec une certaine idéologie nationaliste répandue dans le Canada français de l'époque.

Jacques Michon et Jeanne Demers ont très bien étudié l'histoire de la traduction d'*Évangéline* par Pamphile Le May⁸. En fait, on peut dénombrer trois états de texte ou trois traductions du poème de Longfellow. La première traduction, parue en 1865 à Québec chez Desbarats et intégrée au recueil intitulé *Essais poétiques*, est non seulement la plus longue des trois (2894 vers, contre 2856 pour la deuxième et 2814 pour la dernière), mais aussi celle qui s'éloigne le plus du texte original, d'autant plus que Le May y suggère la mort de l'héroïne, ce que Longfellow lui reprochera à mots couverts dans une lettre datée du 27 octobre 1865. Dans sa deuxième traduction, publiée en 1870 à Québec chez P.-G. Delisle, cette fois sous le titre *Évangéline – Traduction du poème acadien de Longfellow*, Le May modifie le dénouement du poème dans le sens souhaité par le poète américain. Cette deuxième traduction sera reprise en 1883 dans le

7. *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome 1, Montréal, Fides, 1978, p. 233.

8. Jacques Michon, « Les éditions et traductions de l'Évangéline de Longfellow au Québec depuis 1865 », *Études canadiennes/Canadian Studies*, n° 37, 1994, p. 323–338; Jeanne Demers, « La part de l'imaginaire dans la traduction d'Évangéline par Pamphile Le May », dans Raoul Boudreau (dir.), *Mélanges Marguerite Maillet*, Moncton, Chaire d'études acadiennes et Éditions d'Acadie, 1996, p. 147–159.

recueil intitulé *Petits poèmes*, publié chez Darveau. Quant à la troisième traduction, elle est publiée en 1912 à Montréal par la Cie J. Alfred Guay, sous le titre *Évangéline et autres poèmes de Longfellow* et portant la mention de « traduction libre par Pamphile Le May ».

Selon Jeanne Demers, Le May a très tôt défendu l'idée que sa traduction était en fait une traduction libre. En font foi le texte liminaire de l'édition princeps, où le traducteur présente *Évangéline* comme « un charmant poème de Longfellow, que j'ai voulu faire passer dans notre belle langue »⁹, et une lettre adressée à Longfellow le 9 septembre 1865, dans laquelle Le May mentionne qu'il ne se flatte point « d'avoir égalé [s]on modèle »¹⁰. On peut d'ailleurs constater que, tout au long des années où il a traduit Longfellow, Le May a semblé hésiter entre le désir d'intégrer purement et simplement le poème de Longfellow à son œuvre et la volonté de marquer sa reconnaissance à l'endroit du grand poète américain. En fait, entre 1865 et 1912, c'est tout le rapport qu'entretient Le May avec la traduction qui se trouve exprimé comme le signe d'une activité centripète qui ramène à soi, plutôt que d'une activité centrifuge qui renvoie à l'autre. Mais cette activité sera toujours perçue comme une expression de la liberté intrinsèque du traducteur littéraire. Selon Jacques Michon, cette liberté prise avec l'original illustre non seulement « une certaine conception romantique du texte littéraire »¹¹, mais aussi « une vision du travail intellectuel qui appartient aussi, dans une certaine mesure, au mode de production du livre littéraire au XIX^e siècle »¹² tendant à l'assimilation du travail du traducteur à celui de l'auteur lui-même.

Au Canada français, le succès et la postérité d'*Évangéline* ont donc été assurés essentiellement par les traductions du poème réalisées par Pamphile Le May, notamment celles de 1865 et 1870. Notons au passage que la publication, en 1865, du roman historique *Jacques et Marie*, de Napoléon Bourassa, qui traite lui aussi du drame de la Déportation au moyen du motif des amants séparés et qui s'inspire également de la tradition orale des exilés acadiens, est venue cristalliser ce même motif dans la conscience historique et littéraire des Canadiens français de l'époque. Comme je l'ai mentionné plus haut, les traductions de Pamphile Le May sont empreintes d'un ressentiment certain à l'égard des soldats britanniques, ressentiment qui est absent du texte de Longfellow. En ce sens, la figure d'*Évangéline* en est rapidement venue à cristalliser, du moins au Canada français, au-delà du courage et de la fidélité du peuple acadien, la terrible injustice dont ce dernier a été victime de la part des Anglais, injus-

9. Pamphile Le May, *Essais poétiques*, Québec, Desbarats, 1865, p. xi.

10. Fonds Pamphile Le May, Bibliothèque nationale du Québec.

11. Michon, art. cit., p. 327.

12. *Ibid.*

tice qui relève moins du destin, comme dans la version originale, que de la méchanceté gratuite des conquérants. C'est en ce sens que l'*Évangéline* de Pamphile Le May ne peut être lue qu'en relation avec la conscience aiguë de la perte et de la dépossession, et surtout avec la hantise de la marginalisation des francophones dans le Canada issu de la confédération, notamment dans le discours de l'élite nationaliste, comme dans les écrits de l'abbé Henri-Raymond Casgrain, auteur d'un *Pèlerinage au pays d'Évangéline* paru en 1887, ou dans le roman de Lionel Groulx intitulé *Au Cap Blomidon* (1932).

* * *

Si l'on observe maintenant l'évolution du mythe d'Évangéline en Acadie, il convient de mentionner, dans un premier temps, que ce mythe s'avère étroitement lié au mouvement de récupération, par les premiers auteurs acadiens, du fameux poème de Longfellow. La figure d'Évangéline est en effet venue légitimer et donner tout son sens au mouvement de la Renaissance acadienne, mouvement qui prend forme, dans les années 1860 justement, autour du Collège Saint-Joseph de Memramcook, établissement d'enseignement classique fondé par le père Camille Lefebvre et la congrégation des Frères de Sainte-Croix. Les Acadiens sortent alors de leur long exil de « *cent ans dans les bois* », pour emprunter l'expression d'Antonine Maillet, et essaient tant bien que mal de regrouper leurs forces vives, sous la férule de penseurs comme Rameau de Saint-Père, Pascal Poirier, Placide Gaudet et Philéas Bourgeois. La figure d'Évangéline va donc occuper une place importante dans le discours de la Renaissance acadienne et des grandes conventions nationales qui vont se succéder à partir de 1880, de sorte que le personnage d'Évangéline, personnage essentiellement imaginaire, faut-il le rappeler, va devenir bientôt une *figure* à la fois historique et légendaire, notamment dans la tradition populaire, qui pose le personnage en question comme une *personne*. Sans être absent, le ressentiment historique cède la place à un sentiment de douleur et de perte : douleur des amants séparés, perte du paradis terrestre.

C'est en ce sens que, en Acadie, la figure d'Évangéline deviendra progressivement la représentation métonymique des malheurs vécus par les Acadiens exilés, de même que le symbole ambigu de leur courage et de leur ténacité, certes, mais surtout de leur douceur et de leur résignation. Il ne faut donc pas s'étonner que, avec l'avènement de la modernité, dans les années 1960, la douce et timide Évangéline se verra un peu malmenée, en ceci que plusieurs vont y percevoir un symbole de l'aliénation politique et culturelle des Acadiens. Antonine Maillet, par exemple, lui opposera la figure de la Sagouine, femme ratoureuse, beaucoup plus proche de la tradition populaire acadienne que la figure d'Évangéline, cette figure

issue de l'imagination romantique d'un auteur étatsunien. La figure de la Sagouine est ainsi venue pallier l'usure et la dégradation progressives du mythe littéraire d'Évangéline.

C'est ainsi que deux types de discours commencent à s'affronter à partir des années 1960, d'une part celui des élites traditionnelles et d'une certaine diaspora acadienne, qui continuent de considérer Évangéline comme une figure d'identification collective, et d'autre part celui des tenants de la modernité en Acadie, qui cessent de s'identifier au personnage issu de l'imagination de Longfellow. Mentionnons à titre d'exemple ces lignes révélatrices, écrites en 1969 par le poète Léonard Forest :

Évangéline porte mal la mini-jupe. Son regard est tourné vers le passé. Elle pleure longuement une patrie perdue. Debout et stoïque à Grand-Pré (Nouvelle-Écosse), assise et inconsolable à Saint-Martinville (Louisiane), Évangéline rumine un bonheur ancien qui s'est terminé en cauchemar. Mais le temps ne reviendra pas sur lui-même. La fidélité chaste de cette fille douce aux grands yeux sombres s'use dans un silence que nul n'écoute plus. L'Acadie — celle du Nouveau-Brunswick surtout — n'est plus à l'heure du silence. L'Acadie fait du bruit et laisse tomber les longues jupes de la pudeur dans lesquelles mijotait un mélange de patience, de peur et de passivité. Cette Acadie nouvelle conteste sa propre fidélité. Elle l'interroge, la secoue, la redéfinit au futur. Dans ce débat souvent douloureux, parfois violent, on ne veut plus entendre les soupirs de celle qui fut, pendant un siècle, à la fois l'héroïne et la sainte, à la fois souvenir et symbole d'espoir, à la fois fierté et honte.¹³

À l'exemple de Léonard Forest, de nombreux Acadiens des Maritimes ont cessé de se reconnaître dans cette figure associée à la nostalgie et à la résignation, d'autant plus qu'elle a été détournée progressivement de sa visée littéraire et identitaire, pour être récupérée par l'industrie touristique et servir d'outil de marketing. Les exemples les plus manifestes (mais non les seuls) de la contestation de la figure d'Évangéline sont les œuvres d'Antonine Maillet, notamment ses pièces de théâtre intitulées *La Sagouine* (1972) et *Évangéline deusse* (1975), ainsi que son roman *Pélagie-la-Charrette* (1979), œuvres qui proposent un repositionnement des figures d'identification collective autour de la tradition populaire acadienne, à mille lieues de l'idéalisation qui caractérise l'ouvrage de Longfellow. Mentionnons aussi le film de Ginette Pellerin, *Évangéline en*

13. Léonard Forest, « Évangéline, qui es-tu? », *Liberté*, août-septembre-octobre 1969, p. 135-136. Texte reproduit dans *La Jointure du temps – Essais*, Moncton, Éditions Perce-Neige, p. 33-43.

quête (1995), ainsi que le roman de Melvin Gallant, *Le Complexe d'Évangéline* (2001), comme des œuvres représentatives de cette tendance. Ceci étant dit, de nombreux Acadiens des Maritimes vibrent toujours quand des chanteuses comme Marie-Jo Thériault, Isabelle Roy ou Annie Blanchard entonnent devant eux la fameuse chanson de Michel Conte, ce qui montre bien que la figure d'Évangéline continue de toucher à une fibre sensible de l'inconscient collectif acadien.

Conclusion

Si les classiques et les œuvres emblématiques sont de ceux qu'on ne cesse de questionner et d'interpeller, il ne fait donc aucun doute qu'*Évangéline* mérite de faire partie des classiques acadiens. Même si le texte d'origine, surtout dans sa deuxième partie, s'inscrit dans une tradition typiquement étatsunienne, sa nature éminemment composite tend à le situer en marge d'un nationalisme littéraire trop étroit pour le rapprocher plutôt du concept, cher au cœur de l'écrivain allemand Goethe, de la *weltliteratur*. Mais Longfellow, et dans une certaine mesure son traducteur Pamphile Le May, semble avoir bien saisi que l'accès à l'universalité passe souvent par l'expression du particulier, du local et de l'individu. En ce sens, l'errance de la jeune Acadienne chassée de son pays natal et exilée dans les solitudes du continent américain deviendrait l'expression la plus juste et la plus achevée de la condition humaine tout entière. Du même coup, Longfellow rend hommage au génie des peuples et à la tradition orale acadienne dont son poème est tributaire; issu non seulement de la grande littérature, mais aussi de la mémoire d'un petit peuple éprouvé par le destin, son poème *Evangeline*, appartient aussi de plein droit à l'Acadie, où il a connu un retentissement considérable, voire au Canada français tout entier, *canadianisé* qu'il a été par la traduction libre de Pamphile Le May.